

## Améliorer votre logement grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat !

L'Agglomération du Puy-en-Velay, la Ville du Puy-en-Velay, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et Action Logement Services ont renouvelé leur partenariat pour favoriser la rénovation de l'habitat, avec le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en 2024. Cette opération mobilisera 635 600€ de l'Anah, 784 500 € de la communauté d'agglomération, **soit plus de 4 millions d'euros d'aides aux propriétaires sur les 5 années à venir.**

**Profitez dès aujourd'hui, des aides pour rénover votre logement !**

### L'OPAH, c'est quoi ?

Un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés bailleurs ou occupants qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement (sous réserve de remplir certaines conditions).

Les principaux objectifs :

- Amélioration des performances énergétiques,
- Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap,
- Résorption du mal-logement en rendant les logements décents,
- Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements

Pour cela :

- Une convention signée entre l'Etat, l'Anah, l'Agglomération et Action Logement permet de **mobiliser des aides financières importantes à destination des propriétaires.**
- Une **équipe technique** est mise à disposition de tous les propriétaires pour **conseiller** et **accompagner** au montage des dossiers, des subventions :

**Vous êtes intéressé ? Contactez la Société Publique Locale du Velay (SPL)**

**04 71 02 52 52**

**contactopah@splvelay.fr**

**N'hésitez pas, avant d'engager des travaux, à prendre contact pour savoir si votre projet peut élargir à une aide financière.**

Plus d'informations à découvrir sur le site <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/> rubrique « aides aux propriétaires »

